Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 9

Artikel: Les mirages de la vie : [suite]
Autor: Hager, Nelly
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189696

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— J'attendrai donc que madame soit rentrée pour aller me coucher.

— Je désire aussi que vous soyez levée à 6 heures du matin.

— Bien madame.

— Je crois que vous pourrez faire mon affaire. Parlons de vos gages. On a dû vous dire que je ne donnais pas plus de 20 francs par mois. Montrez-moi vos certificats.

— C'est bien inutile, madame. Si je fais votre affaire, vous ne faites pas la mienne. J'ai toujours servi des personnes exigeantes, et madame, je le vois bien, me gâterait...

On nous écrit du pays de la neige les lignes suivantes, relatant un fait dont le côté comique fera passer l'éponge sur les susceptibilités qu'il pourrait éveiller :

« L'hiver est rude, mais grâce au beau temps, il est quand même bien supportable. Les récréations ne nous manquent pas; le patinage, les courses en traîneau, ainsi que les soirées musicales et dramatiques données par nos sociétés se succèdent et nous procurent d'agréables jouissances. En outre, il survient toujours quelques drôles incidents qui viennent vous désopiler la rate, et je ne puis résister de vous raconter une amusante histoire qui est, depuis quelques jours, l'objet de toutes les conversations, et dont les petites chroniques de la presse ne peuvent manquer d'entretenir bientôt leurs lecteurs.

Un comité, ayant la mission de réunir les fonds nécessaires pour offrir des prix dans une fête qui aura lieu prochainement, a fait placer quelques troncs dans les cercles de la contrée pour recueillir les dons.

La mesure a été vivement critiquée dans le village de ***, et un mauvais plaisant a répandu le bruit qu'un citoyen, qui passe pour hostile à la fête projetée, avait, par un acte grossier, fait résonner le tronc d'un bruit insolite, au lieu d'y mettre quelque argent.

Ce vilain propos est arrivé aux oreilles de celui qui en était victime, lequel a protesté énergiquement contre ces faux bruits. Plainte a été déposée en mains du magistrat, qui s'est transporté sur les lieux où le soi-disant délit avait été commis, et là, le plaignant voulant détruire tous les doutes au sujet des calomnies colportées sur son compte, a fait approcher une table du mur contre lequel le tronc était fixé, et, montant même sur celle-ci, il a prouvé d'une manière irréfutable, qu'il lui aurait été impossible d'arriver à une hauteur suffisante pour pouvoir opérer avec quelque chance de succès.

Dans quelques jours, comparution des parties devant le magistrat. J'aurai soin de vous tenir au courant des événements ultérieurs. »

LES MIRAGES DE LA VIE

II

Ludovic la laissa, irrité contre ce qu'il appelait un égoïste entêtement. Ce n'était pas la jeune fille qu'il avait rêvée ; il n'épouserait jamais une femme d'un caractère aussi énergique. Son idéal était une belle créature fragile comme une fleur, faible comme un roseau, s'inclinant avec résignation à tous les souffles de la destinée.

— Madame Duriage, dit-il, vous n'avez qu'une chose à faire pour dompter cette rebelle, c'est de la mettre au couvent jusqu'à ce qu'elle vous demande grâce.

— Au couvent ? Non, elle prendrait sa douleur pour une vocation et se ferait religieuse ; je perdrais mon enfant pour toujours.

— C'est vrai, répliqua M. Mélinde, il vaudrait mieux la placer dans l'institution de Paris où se trouve ma nièce. Mme Amurat, ma sœur, veillerait sur elle, et comme Ludovic doit retourner à Paris la semaine prochaine, nous partirons tous ensemble. Ce voyage ne peut que faire diversion aux idées de votre fille.

Ce projet conciliant fut mis à exécution, et les préparatifs faits à la hâte, on se mit en route.

Paris, cette ville magnifique qui avait tant miroité dans les pensées de Céline, ce Paris splendide tant rêvé, tant désiré, la laissait presque indifférente : une âme malade voit toute chose à travers un crêpe.

Depuis Marseille, la jeune fille n'avait répondu que les syllabes exigées par la politesse. La vue de son futur beau-père lui donnait la fièvre ; l'entrain, la verve, l'esprit de Ludovic l'agaçaient, elle le prenait en aversion.

Leur arrivée eut lieu à huit heures du soir. Paris, illuminé par ses nombreux becs de gaz, ses magasins splendides, apparut à Céline comme dans une féerie, et l'on frappait trop tôt à son gré chez Mme Amurat, qui habitait, boulevard Malesherbes, un magnifique appartement.

M. Mélinde avait prévenu son beau-frère et avait été très contrarié de ne pas le trouver à la gare. Il était loin de soupçonner la triste surprise qui l'attendait.

Sa sœur lui apprit aussitôt qu'elle plaidait en divorce.

Pauvre Mme Amurat ! En apprenant le mariage de son frère et de Madame Duriage, une compagne d'enfance, elle fondit en larmes et commença le long et fastidieux récit de toutes ses infortunes.

Rien de plus antipathique à la mère de Céline que d'entendre des lamentations ; comme en général presque tout le monde, elle ne s'intéressait qu'à ses propres misères.

Ludovic s'inclina vers Céline, dont la physionomie révélait la compassion la plus vive pour tant d'infortune, et lui dit avec malice :

— Ne préférez-vous pas un second mariage à un divorce ?

— Combien la vie est triste ! répondit-elle, pendant que les mariages d'éternelle lune de miel faisaient place à la réalité.

— J'avoue qu'il y a des phases peu divertissantes, reprit-il devenu sérieux, celle-ci, par exemple :

Voilà deux êtres qui se sont aimés éperdûment, un mariage d'inclination et d'enthousiasme comme on en voit peu, et contre la volonté des deux familles.

Après avoir vécu ensemble de longues années, ils sont arrivés à se mépriser, à se haïr, à dire l'un contre l'autre toutes les infamies, se déshonorant à qui mieux mieux, dévoilant leur vie intime devant un tribunal, afin qu'il les sépare à jamais !

— C'est affreux ! murmura Céline.

— Je trouve les formalités du divorce absurdes, dit Mme Duriage. On devrait pouvoir se séparer à l'amiable du soir au lendemain.

— Comme vous y allez, chère madame, interrompit M. Mélinde; le divorce est une excellente chose, mais il a besoin de garde-fous, sans cela nous verrions chez nos amis d'un tempérament irritable ce que les Romains ont

vu de leur fameux Mécène, qui a divorcé et s'est remarié treize fois avec la même femme.

— Pour les gens qui s'ennuient, dit Ludovic, quelle source de distractions !

On parla du projet de mettre Céline en pension, et dès le lendemain Mme Amurat les conduisait dans une des premières institutions de Paris-Auteuil, où se trouvait Juliette.

Juliette Amurat était une grande pensionnaire de seize ans à tête d'oiseau, pour qui une robe neuve était un événement. Son corset trop étroit l'empêchait de respirer, une quantité de cheveux frisés couvraient son front inintelligent, une coquetterie puérile absorbait toutes ses facultés.

A la vue de son cousin Ludovic, elle fit la roue, prit des attitudes ; le divorce de ses parents la laissait presque insensible.

Le jeune homme regardait Céline et les comparait.

Mme Duriage confia sa fille à la directrice, Mme D. R., femme supérieure qui faisait de l'enseignement un sacerdoce.

— Le jour où elle m'écrira qu'elle demande à revenir, je viendrai la chercher, dit-elle; Juliette sera une amie, une sœur pour Céline, ajouta-t-elle, sans comprendre que ces deux natures n'avaient aucun point de contact, et elle s'éloigna vivement pour ne pas pleurer.

Céline, laissée seule, sentit la blessure s'élargir dans son âme.

(A suivre.)

La fièvre typhoïde sévissait dans un de nos villages, il y a de cela une douzaine d'années. Le pintier de l'endroit tomba malade, et le médecin, — un Allemand qui ne brillait pas par sa science, mais dont on avait toléré provisoirement la pratique, vu l'absence d'un médecin régulier — fait une prescription quelconque et s'en va.

Le lendemain, il revient et interroge la femme :

— Ah ! monsieur le docteur, répondit-elle, figurez-vous qu'hier, pendant que je courais à la pharmacie avec votre ordonnance, mon pauvre homme a mangé deux harengs saurs et un plat de haricots froids à l'huile.

— Mais alors il est....

— Sauvé, monsieur le docteur. Il est allé à Cossonay et se porte à merveille.

Le médecin, enchanté de cette découverte, écrit pour mémoire sur son calepin : « Fièvre typhoïde. Remède éprouvé : deux harengs saurs, haricots froids à l'huile. »

Deux jours après, un ouvrier maçon est atteint de la même maladie.

— Mon ami, lui dit le docteur, prenez immédiatement deux harengs et un plat de haricots froids à l'huile. Je reviendrai demain.

Le lendemain, le maçon était mort.

Le docteur, profitant de l'expérience, écrivit de nouveau sur son calepin : « Fièvre typhoïde. Remède : harengs saurs, haricots. Bon pour les pintiers, mauvais pour les maçons. »

C'était au tir fédéral de Lausanne. A l'entrée de la place de Beaulieu, était assis un mendiant ayant sur sa poitrine une pancarte portant le mot : *aveugle*. M. le conseiller B. vient à passer et jette dans la sébille une pièce d'un franc. Chose étonnante, il remarque sur la figure du pauvre diable un mouvement de joyeuse surprise.

— Mais vous voyez donc ? lui dit le conseiller.

— Oui, monsieur, répond tranquillement le faux aveugle, vous m'excuserez ; on s'est trompé d'écriteau à la maison. Moi je suis sourd-muet.

On demandait l'autre jour à un aubergiste : Eh bien, comment ça va ?... la famille va toujours et les affaires leur petit train ?

— Voilà, ça va, ça va... La vente du vin ne va pas fort, l'argent est rare, mais Dieu soit béni, l'absinthe et l'eau-de-vie n'ont jamais été mieux. Dans un temps on vendait à la pinte deux ou trois cents litres de ces bougreries, aujourd'hui, il faut bien compter le double.

La dame. — Vous êtes fort aimable, Monsieur, de céder à nos prières et de prendre part à nos productions musicales.

Le chanteur. — Mon Dieu, Madame, que voulez-vous... il faut bien hurler avec les loups.

Réponses et questions.

Le mot du logogriphe de samedi : *Faune.* 38 réponses justes. Le tirage au sort a donné la prime à M. Fritz Betrix, à Concise.

Notre abonné, M. E. T., à Epesses, propose cet autre logogriphe :

Je suis bête avec mes cinq pieds.
Un de moins, je suis près de l'être.
Avec cinq pieds, j'ai quatre pieds.
Sur quatre pieds, je vais paraître
Bientôt debout sur mes deux pieds.

Prime : Un objet utile.

THÉATRE — Bonne nouvelle pour les amateurs qui ne peuvent aller au théâtre que le dimanche : Demain, deuxième représentation de **Denise**, comédie du Théâtre-Français, par A. Dumas. Cette pièce captive l'attention d'un bout à l'autre ; elle est écrite dans un langage superbe. M. Gaugiran et Mme Chéry s'y distinguent dans l'interprétation. Mme Chéry, dans le rôle de Denise, s'y montre réellement grande actrice ; au troisième acte, par exemple, la salle, vivement impressionnée, éclate en applaudissements unanimes. Pour terminer la soirée : **Les Jocrisses de l'amour**, comédie-bouffe en 3 actes.

Une conférence d'un attrait tout particulier nous sera donnée mardi, 1er mars, par *le docteur Janvier*, citoyen d'Haïti, lauréat de la Faculté de médecine de Paris. Ce savant distingué, causeur élégant, doublé d'un littérateur des plus fins, est, comme on le sait, un des plus beaux types de la race noire. Il y aura donc double charme à l'entendre parler de la poésie haïtienne et du génie poétique des races noires.

La Soirée annuelle de l'*Union chorale* nous est annoncée pour le 5 mars. Le programme est charmant et ne peut manquer d'avoir du succès.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO